ATLAS INSTITUTE
FOR VETERANS AND FAMILIES
INSTITUT ATLAS
POUR LES VÉTÉRANS ET LEUR FAMILLE

Politique d'annulation

CONSULTATIONS POUR LES CLINICIENS

Annulations par les cliniciens

On demande aux cliniciens de donner un **préavis d'au moins 24 heures** s'ils doivent annuler ou reporter un rendez-vous de consultation. Les annulations effectuées moins de 24 heures à l'avance pourraient retarder la date du nouveau rendez-vous, car la disponibilité des consultants est limitée. Les annulations répétées à court préavis (deux ou plus) peuvent avoir une incidence sur la priorité de planification de rendez-vous.

Situations d'urgence

Nous savons que des urgences et des imprévus peuvent survenir. Si une annulation doit être effectuée à court préavis en raison d'une urgence, veuillez en informer dès que possible l'équipe de mise en œuvre à implementation@atlasinstitute.ca. Ces cas seront traités avec compréhension et souplesse.

Absence au rendez-vous

Lorsqu'un clinicien n'assiste pas à un rendez-vous prévu et qu'aucun préavis n'est donné, le rendez-vous sera consigné comme **manqué**. Si un clinicien manque deux séances sans fournir d'avis, il pourrait être retiré du programme.

Annulations par les consultants

Les consultants feront tous les efforts possibles pour donner un **préavis d'au moins 24 heures** s'ils ne sont pas en mesure d'effectuer une consultation prévue. En cas d'annulation imprévue, le consultant ou l'équipe de mise en œuvre de l'Institut Atlas communiquera rapidement avec le clinicien pour fixer un nouveau rendez-vous.